

# OUVERTURE ÉCOCENTRES

**SAINT-HYACINTHE**  
1880, RUE BROUILLETTE  
Les vendredis, samedis et dimanches  
à compter du **8 mai 2020**

**ACTON VALE**  
68, RUE NOËL-LECOMTE  
Les samedis et dimanches  
à compter du **9 mai 2020**

Les écocentres sont accessibles de 8 h 30 à 16 h 30 pour tous les citoyens des 25 municipalités membres de la Régie (sur preuve de résidence).

## IMPORTANT !



Les personnes présentant des symptômes liés à la COVID-19 ne sont pas admises sur le site.



La règle de distanciation physique de 2 mètres doit être appliquée en tout temps sur le site.



Prévoir un délai d'attente puisqu'un maximum de 4 véhicules sont admis sur le site simultanément.



Le déchargement des matières doit être assuré par le citoyen, le personnel n'étant pas autorisé à l'effectuer.



## MATIÈRES ACCEPTÉES

Peintures, huiles et filtres, débris de construction, appareils informatiques et électroniques, pneus de voiture non découpés et sans jantes, mobiliers, électroménagers et métaux sont acceptés.

## MATIÈRES REFUSÉES

Les résidus d'origine commerciale, les résidus verts, les résidus domestiques dangereux et les pneus d'un diamètre supérieur à 45 pouces sont refusés.

Des questions? [www.riam.quebec](http://www.riam.quebec) ou 450-774-2350